

Port de Nantes Saint-Nazaire : ce qui va changer en 2009



La réforme portuaire le prévoit en 2009 : les grues, les portiques à conteneurs et leurs personnels vont passer progressivement sous statut privé. : Photo Grand Port maritime

C'est l'An I des Grands ports maritimes dont fait partie celui de Nantes Saint-Nazaire. La réforme est en route.

Premier changement : l'appellation. Le 10 octobre dernier le Port autonome de Nantes Saint-Nazaire est devenu Grand Port maritime. Comme six autres ports français : Marseille, Le Havre, Dunkerque, La Rochelle, Rouen, Bordeaux. Derrière le nouveau titre se cache une réforme profonde.

Du public au privé

L'aspect le plus visible de la réforme est constitué par l'ouverture au privé d'une partie de l'activité -actuellement publique- des ports, celle qui touche à l'outillage. Autrement dit les grues et les portiques à conteneurs.

Les personnels qui travaillent sur ces engins pourront aussi devenir salariés d'entreprises privées. Ils sont 300 dans ce cas à Nantes Saint-Nazaire.

Mouvements sociaux

Le nouveau statut de ces personnels a généré des conflits sociaux au long cours en 2008. De mars à octobre les arrêts de travail se sont multipliés dans l'estuaire de la Loire comme dans les autres sites portuaires. Un accord-cadre a été signé entre les partenaires sociaux à l'automne. Même si les modalités d'application de la réforme génèrent sans doute quelques répliques sociales, on peut penser que le gros du séisme est passé.

Nouveau gouvernement

Les nouvelles instances du Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire seront installées jeudi. François Marendet, l'actuel directeur, deviendra président du directoire. Il sera le véritable patron du port. Le directoire sera complété de deux autres personnes.

Un conseil de surveillance contrôlera l'action du directoire. Il sera composé de 17 membres.

Une personnalité s'en va...

Michel Quimbert, président du conseil d'administration jusqu'à jeudi prochain va quitter le port de Nantes Saint-Nazaire au terme de deux mandats. Il avait été élu pour la première fois en 1999. Cet avocat maritime

continuera cependant de baigner dans son milieu de prédilection. Il vient de se voir confier la présidence du Conseil supérieur de la marine marchande.

... Une autre arrive

Le nouveau conseil de surveillance portera jeudi à sa présidence Pierre Guénant. Celui-ci est déjà président d'Ouest Atlantique, une structure qui s'efforce de favoriser l'implantation d'entreprises importantes dans le grand ouest. Il est également président du conseil économique et social de la région Poitou-Charentes.

Les échéances

Jeudi les nouvelles instances seront mises en place et les grandes lignes du projet stratégique pour les années à venir seront dévoilées. Ce document sera affiné à la fin du mois puis fera l'objet de discussions. Il devrait être définitivement adopté en mars.

Quant au passage public-privé des outillages et des personnels qui y sont affectés il fera l'objet de négociations de gré à gré entre le port et les entreprises candidates. Il devrait s'échelonner au moins jusqu'à fin 2009.

Jean-Philippe Lucas

Presse-Océan

ACTUALITÉ Loire-Atlantique

mardi 06 janvier 2009

Port : les crises ont fait diminuer le trafic

Le port autonome laisse place au grand port maritime avec un bilan de trafic 2008 en baisse par rapport à 2007. En raison des crises.

Devenu Grand port maritime depuis septembre, le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire vivra 2009 sous la forme d'une année de transition. Nouvelle loi oblige. Alors que son président, Michel Quimbert, va abandonner la barre prochainement, c'est, « **selon toute vraisemblance, l'actuel directeur du port, François Marendet, qui va prendre la présidence du directoire, maintenant chargé de la gouvernance de l'établissement portuaire** ». A charge pour lui de mettre en place le projet stratégique dans le cadre de la réforme portuaire. Annonce faite par le président lors de la présentation du bilan du trafic portuaire de 2008.

Marqué par le conflit social des agents, le port a également pris de plein fouet la crise économique. « **On estime le montant des pertes de recettes, avec la grève, entre 1 et 2 milliards d'euros, dont 700 millions dus à la non-factoration de l'outillage à certains clients. Avec une diminution du trafic de près de 500 000 tonnes** », confie Michel Quimbert.

Mais, un port étant par définition le premier lieu d'accueil et de départ de marchandises, c'est en toute logique qu'il « **est le premier révélateur des crises** ». Michel Quimbert cite l'exemple de la diminution du trafic de produits énergétiques (- 3,6 % sur 22,7 millions de tonnes) et le ralentissement du trafic roulier (- 5 %).

Le trafic total de 2008 aura été de 33,5 millions de tonnes contre 34 millions en 2007. Soit une baisse de 1,3 %. Un moindre mal qui a été limité par la hausse de 15,3 % des céréales et de 2,1 % du trafic conteneurs. D'où une relative satisfaction du président du port qui, en lâchant les commandes du port, « **laisse un établissement disposant de terminaux modernisés et dans une bonne situation financière** ».

Époque des vœux oblige, Michel Quimbert en émet un avant de passer le relais. Que le port continue à se développer, « **mais pour cela il faut de l'espace, or Nantes-Saint-Nazaire est en situation de congestion, de saturation** ». Et de continuer à croire en Donges-Est qui, selon lui, « **n'est toujours pas abandonné. Si dans sa stratégie, le port décidait d'abandonner ce projet, ce serait une erreur majeure** ».

Eric MARTIN.

Ouest-France